

# MARCHAND, LEMIEUX

## AVOCATS

STÉPHANIE ASSOULINE  
NATHALIE BRIÈRE  
PIERRE CHABOT  
PAUL CHARBONNEAU  
YANNICK CHUIT  
JOSÉE DELAND  
ÉRIC FRASER  
CHRISTIAN HOUDE  
LINE JANELLE  
JEAN-FRANÇOIS LACASSE  
JACINTE LAFONTAINE  
LUCIE LALONDE  
JULIE LAPIERRE  
LOUIS LEGAULT  
NICOLE LEMIEUX

GILLES MARCHAND  
JEAN-FRANÇOIS MERCURE  
F. JEAN MOREL  
MARIA MOUDFIR  
CATHY NOSEWORTHY  
JOCELYNE PAQUETTE  
PASCAL PARENT  
MICHEL PASINI  
DOMINIQUE PICHÉ  
LOUIS PRÉVOST  
JEAN RAJOTTE  
SYLVY RHÉAUME  
MICHEL SIMARD  
JEAN-OLIVIER TREMBLAY  
SIMON TURMEL

CONTENTIEUX  
HYDRO-QUÉBEC  
75, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST, 4<sup>e</sup> ÉTAGE  
MONTRÉAL H2Z 1A4  
TÉLÉPHONE : (514) 289-2211, POSTE 2068  
TÉLÉCOPIEUR : (514) 289-5197

Le 26 juin 2002

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Case postale 001, Tour de la Bourse  
800, Place Victoria, bureau 255  
Montréal, Québec  
H4Z 1A2

**Par courriel et par messagerie**

OBJET : Demande d'approbation pour la reconduction du programme commercial  
Services à l'implantation des électrotechnologies («SIE»)  
Dossier de la Régie : R-3453-2000  
Notre dossier : S-25340/NL/FJM

---

Chère consœur,

Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le «Distributeur») dépose, par la présente, auprès de la Régie le troisième rapport quadrimestriel de suivi exigé par la décision D-2001-65 rendue dans le dossier mentionné en titre.

Ce troisième rapport soumis à la Régie couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 2002.

Dans son premier rapport annuel d'avancement, déposé le 15 mars dernier, le Distributeur avait soumis à la Régie un bilan sommaire pour la période allant de mars à décembre 2001 en indiquant son intention de déposer, avec le présent rapport quadrimestriel de suivi, un bilan du programme qui serait basé sur une année complète.

## MARCHAND, LEMIEUX

2

Étant donné les résultats obtenus jusqu'à présent, le Distributeur juge opportun de réaliser une analyse plus approfondie et il prépare un diagnostic sur la performance du programme. Celui-ci permettra au Distributeur d'avoir une meilleure évaluation de la probabilité d'atteindre l'objectif global présenté à la Régie dans la demande d'approbation du programme.

Cette analyse sera jointe au prochain rapport quadrimestriel qui couvrira la période du 1<sup>er</sup> mai au 31 août 2002.

D'ici là, le Distributeur maintient l'objectif du programme tel qu'indiqué dans sa demande d'approbation soumise à la Régie.

Copie de la présente lettre et du rapport y joint est envoyée, ce jour, par courriel seulement, aux intervenants dans la cause R-3453-2000 dont les noms apparaissent à la liste en annexe.

Veillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments distingués.

MARCHAND, LEMIEUX

F. Jean Morel

FJM/cl

Pièce jointe

c.c. Intervenants - R-3453-2000 (liste en annexe)  
(par courriel seulement)